

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 13360
Numéro SIREN : 490 897 071
Nom ou dénomination : BROWNFIELDS GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 112257



20191122572019

DATE DEPOT : 22/10/2019

N° DE DEPOT : 112257

N° GESTION : 2006B13360

N° SIREN : 490897071

DENOMINATION : BROWNFIELDS GESTION

ADRESSE : 35 rue de la Bienfaisance 75008 Paris

MILLESIME : 2019

.

TS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2019

« DEUXIEME RESOLUTION »

L'assemblée générale constate qu'une distribution de dividende d'un montant de 400.000 € en date du 17 mai 2019 a réduit le montant affecté au 31 mars 2019 au poste « report à nouveau », faisant ainsi passer ce poste à la date ce jour de 810.126 € à 410.126 €.

L'assemblée générale décide de transférer le poste « report à nouveau » en totalité vers le poste « outre réserves », qui passe ainsi de 0 € à 410.126 €.

L'assemblée générale, ayant constaté que le bénéfice net comptable pour l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élève à 2.444.557 €, décide de l'affecter comme suit :

- dividendes versés aux 5 actions de « catégorie A » 500.000 €
(soit 100.000 € par action de « catégorie A »),
- le restant au poste « autres réserves » 1.944.557 €
(qui passe ainsi de 410.126 € à 2.354.683 €).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	31/03/2018	31/03/2017	31/03/2016
Dividende total (non éligible à l'abattement)	700.000 €	/	/
Dividende par action	2,80 €	/	/
Nombre d'actions rémunérées	250.000	/	/

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

Le 30 septembre 2019.



Président
Monsieur Patrick Viterbo

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	14 373	1 535	12 838	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	71 255	40 541	30 714	38 056
	Autres immobilisations corporelles	147 423	28 428	118 996	9 617
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	4 051 383		4 051 383	5 053 883	
Prêts	146 760		146 760	108 360	
Autres immobilisations financières	4 200		4 200	4 200	
Total II	4 435 394	70 504	4 364 890	5 214 115	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	50 742		50 742	1 541
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	516 382		516 382	865 802
	Autres créances	137 983		137 983	70 743
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 400 547		3 400 547	646 685	
Charges constatées d'avance (3)	150 323		150 323	111 010	
Total III	4 255 976		4 255 976	1 695 782	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 691 371	70 504	8 620 867	6 909 898	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 000	250 000
	Réserves		
	Réserve légale	25 000	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	810 126	990 786
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 444 557	519 340	
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
Total I	3 529 683	1 785 127	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	3 800	3 800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 501	95 170	
Dettes fiscales et sociales	1 798 341	532 862	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 878 400	3 908 000	
Autres dettes	6 557	546 229	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	34 585	38 710
	Total IV	5 091 183	5 124 771
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 620 867	6 909 898
	(I) Dont à moins d'un an	5 091 183	5 124 771

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 217 710	420 000	7 637 710	2 825 204
Chiffre d'affaires NET	7 217 710	420 000	7 637 710	2 825 204
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			282	122
Autres produits			185	1
Total des Produits d'exploitation (I)			7 638 176	2 825 326
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 543 378	953 147
Impôts, taxes et versements assimilés			287 646	100 063
Salaires et traitements			1 386 789	659 082
Charges sociales			706 692	326 884
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 119	11 334
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			48 596	2
Total des Charges d'exploitation (II)			3 990 220	2 050 512
I - Résultat d'exploitation (I-II)			3 647 956	774 814
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	20	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	20	
2. Résultat financier (V-VI)	20	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 647 937	774 814
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 203 380	255 474
Total des produits (I+III+V+VII)	7 638 176	2 825 326
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 193 619	2 305 986
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 444 557	519 340

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 620 866.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 637 709.69 Euros et dégageant un bénéfice de 2 444 556.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les montants restant à verser inscrit en dettes sur immobilisations au 31 mars 2019 sont:

Titres FPCI BF2 Parts A : 245 000€
Titres FPCI BF3 Parts A : 2 583 000€
Titres FPCI BF3 Parts B : 50 400€

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des actifs

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont entrées à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et de financement.

Si la valeur vénale d'un bien est inférieure à sa valeur nette comptable à la clôture d'un exercice, une dépréciation est alors constatée pour la différence des deux termes.

Amortissements des actifs

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité des biens.

- Incorporels : 3 ans
- Agencements/ aménagements: 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble des titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Compte tenu des perspectives de vente et des marges prévisionnelles dégagées par les sociétés de projet, les titres ne sont pas dépréciés

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles-ci font l'objet d'une étude au cas par cas.

En fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une provision pour dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'entre elles.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

. Reconnaissance des revenus

L'activité de Brownfields Gestion a pour objet la gestion de portefeuilles individuels ou collectifs pour le compte de tiers au bénéfice des Fonds Professionnels de Capital Investissement Brownfields 2 et Brownfields 3. Brownfields Gestion effectue, outre son activité de gestion, la réalisation d'études, la prestation de services et de conseils dans le domaine immobilier et dans le domaine des travaux de démolition et de dépollution.

Brownfields Gestion perçoit une commission de gestion à hauteur de :

- 2% du montant total souscrit par an en phase d'investissement,
- 2% du coût d'acquisition des actifs du fonds par an à l'issue de la phase d'investissement.

La commission de gestion est exigible chaque trimestre.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

BROWNFIELDS GESTION

Société par actions simplifiée

35 rue de la Bienfaisance

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

BROWNFIELDS GESTION

Société par actions simplifiée

35 rue de la Bienfaisance

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'associé unique de la société BROWNFIELDS GESTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BROWNFIELDS GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les immobilisations financières, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2019 s'établit à 4 051 383 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « titres immobilisés » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de ce principe et à nous assurer de l'exhaustivité et de l'évaluation adéquate des provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

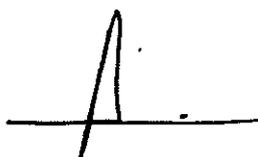
non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois-Guillaume, le 13 septembre 2019

Le commissaire aux comptes

OPUS 3.14 Audit & Conseil



Alexis LEVASSEUR

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	14 373	1 535	12 838	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	71 255	40 541	30 714	38 056
	Autres immobilisations corporelles	147 423	28 428	118 996	9 617
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	4 051 383		4 051 383	5 053 883	
Prêts	146 760		146 760	108 360	
Autres immobilisations financières	4 200		4 200	4 200	
Total II	4 435 394	70 504	4 364 890	5 214 115	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	50 742		50 742	1 541
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	516 382		516 382	865 802
	Autres créances	137 983		137 983	70 743
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	3 400 547		3 400 547	646 685	
Charges constatées d'avance (3)	150 323		150 323	111 010	
Total III	4 255 976		4 255 976	1 695 782	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 691 371	70 504	8 620 867	6 909 898	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 000	250 000
	Réserves		
	Réserve légale	25 000	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	810 126	990 786
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 444 557	519 340
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
Total I	3 529 683	1 785 127	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	3 800	3 800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 501	95 170	
Dettes fiscales et sociales	1 798 341	532 862	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 878 400	3 908 000	
Autres dettes	6 557	546 229	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	34 585	38 710
	Total IV	5 091 183	5 124 771
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 620 867	6 909 898

(I) Dont à moins d'un an

5 091 183

5 124 771

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2018	12
Produits d'exploitation (I)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	7 217 710	420 000	7 637 710	2 825 204	
Chiffre d'affaires NET	7 217 710	420 000	7 637 710	2 825 204	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			282	122	
Autres produits			185	1	
Total des Produits d'exploitation (I)			7 638 176	2 825 326	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 543 378	953 147	
Impôts, taxes et versements assimilés			287 646	100 063	
Salaires et traitements			1 386 789	659 082	
Charges sociales			706 692	326 884	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 119	11 334	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			48 596	2	
Total des Charges d'exploitation (II)			3 990 220	2 050 512	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			3 647 956	774 814	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	20	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	20	
2. Résultat financier (V-VI)	20	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 647 937	774 814
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 203 380	255 474
Total des produits (I+III+V+VII)	7 638 176	2 825 326
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 193 619	2 305 986
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 444 557	519 340

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 620 866.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 637 709.69 Euros et dégageant un bénéfice de 2 444 556.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les montants restant à verser inscrit en dettes sur immobilisations au 31 mars 2019 sont:

Titres FPCI BF2 Parts A : 245 000€
Titres FPCI BF3 Parts A : 2 583 000€
Titres FPCI BF3 Parts B : 50 400€

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des actifs

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont entrées à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et de financement.

Si la valeur vénale d'un bien est inférieure à sa valeur nette comptable à la clôture d'un exercice, une dépréciation est alors constatée pour la différence des deux termes.

Amortissements des actifs

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité des biens.

- Incorporels : 3 ans
- Agencements/ aménagements: 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble des titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Compte tenu des perspectives de vente et des marges prévisionnelles dégagées par les sociétés de projet, les titres ne sont pas dépréciés

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles-ci font l'objet d'une étude au cas par cas.

En fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une provision pour dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'entre elles.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Reconnaissance des revenus

L'activité de Brownfields Gestion a pour objet la gestion de portefeuilles individuels ou collectifs pour le compte de tiers au bénéfice des Fonds Professionnels de Capital Investissement Brownfields 2 et Brownfields 3. Brownfields Gestion effectue, outre son activité de gestion, la réalisation d'études, la prestation de services et de conseils dans le domaine immobilier et dans le domaine des travaux de démolition et de dépollution.

Brownfields Gestion perçoit une commission de gestion à hauteur de :

- 2% du montant total souscrit par an en phase d'investissement,
- 2% du coût d'acquisition des actifs du fonds par an à l'issue de la phase d'investissement.

La commission de gestion est exigible chaque trimestre.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	225	14 148
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	71 255		
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 577		117 846
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	100 832	117 846
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 053 883		125 000
Prêts, autres immobilisations financières	112 560		38 400
	TOTAL	5 166 443	163 400
	TOTAL GENERAL	5 267 500	295 394

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			14 373	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				71 255	
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			0	147 423	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		0	218 678	
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés			1 127 500	4 051 383	
Prêts, autres immobilisations financières				150 960	
	TOTAL		1 127 500	4 202 343	
	TOTAL GENERAL		1 127 500	4 435 394	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	225	1 310		1 535
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 199	7 342		40 541
Installations générales agencements aménagements divers	17 696	2 569		20 265
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 265	5 898		8 163
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	53 160	15 809		68 969
TOTAL GENERAL	53 385	17 119		70 504

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 310				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 342				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 569				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	5 898				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	15 809				
TOTAL GENERAL	17 119				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	146 760		146 760
Autres immobilisations financières	4 200		4 200
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	516 382	516 382	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	15 426	15 426	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 592	2 592	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	9 185	9 185	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	9 050	9 050	
Groupe et associés	8 000	8 000	
Débiteurs divers	93 730	93 730	
Charges constatées d'avance	150 323	150 323	
TOTAL	955 647	804 687	150 960
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	38 400		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	369 501	369 501		
Personnel et comptes rattachés	63 411	63 411		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149 188	149 188		
Impôts sur les bénéfices	952 370	952 370		
Taxe sur la valeur ajoutée	526 723	526 723		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	106 649	106 649		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 878 400	2 878 400		
Groupe et associés	3 800	3 800		
Autres dettes	6 557	6 557		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	34 585	34 585		
TOTAL	5 091 183	5 091 183		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	250 000			250 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	357 824
Autres créances	53 825
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	411 649

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	357 823
Fournisseurs avoir à recevoir	40 788
Total	398 611

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 296
Dettes fiscales et sociales	154 455
Autres dettes	6 557
Total	192 309

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	31 296
Provisions congés payés ch soc incluses	67 387
Provision cvae	79 888
Autres provisions pour taxes	6 717
Clients avoirs à établir	6 557
Total	191 845

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		150 323
Total		150 323
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		34 585
Total		34 585

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyer 2eme trimestre 2019	48 700		
Assurance	88 939		
Cotisations	10 102		
Autres charges	2 581		
Total	150 322		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Contrat de prestations	34 585		
Total	34 585		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Total	13

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 469 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.